

INAUGURATION DES TRAVAUX DE SÉCURISATION

DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 671

18 JANVIER 2020

Monsieur le président du conseil départemental, cher Jean-Luc,

Monsieur le vice-président du conseil départemental, cher Jean-Marie,

Mesdames et messieurs les maires,

Mesdames et messieurs les membres du conseil municipal,

Mesdames et messieurs les riverains de la RD 671,

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie pour votre présence à ce moment important de notre vie locale. Nous venons d'inaugurer une entrée de ville, mais pas de n'importe quelle ville.

La géographie et l'histoire ont modelé notre territoire, et en particulier notre réseau routier principal. Ainsi, Créon est au carrefour de 5 routes départementales : les départementales 13, 14, 20, 121 et 671, cette dernière étant celle qui nous réunit aujourd'hui.

La bastide de Créon est entourée d'un boulevard circulaire (d'ailleurs aux $\frac{3}{4}$ départemental) qui la transforme en un immense rond-point !

Je pense utile de vous faire part des comptages routiers effectués pour la commune par Agoracité il y a déjà plus de 4 ans, en septembre 2015.

Sur la portion inaugurée tout à l'heure, on comptait 11 178 véhicules par jour, qui se répartissaient à égalité entre véhicules entrants (5 558) et véhicules sortants (5 620), avec un taux de poids lourds entre 6,6 % (entrants) et 7,2 % (sortants).

Ce même comptage donnait 11 630 véhicules sur la RD 14, la route de Camblanes, entre 10 344 et 15 513 sur la partie des boulevards à double sens et 17 708 sur la partie sud-est de la RD 671 venant de et allant vers La Sauve Majeure.

Pourquoi tous ces chiffres ?

Ils sont l'illustration de ce que les habitants de notre secteur connaissent tous les jours : les difficultés de circulation. Créon connaît chaque soir en semaine des embouteillages systématiques. Il suffit de 50 voitures pour bloquer la circulation entre l'école maternelle et la gendarmerie. Et il en passe plus de 10 000 !

Le développement de l'urbanisation à l'est de Créon crée une importante circulation de transit. Ces automobilistes passent à Créon non parce qu'ils ont quelque chose à y faire mais seulement parce que les routes passent ici. Autre transit, beaucoup plus ennuyeux, celui des poids lourds qui passent à Créon pour éviter la rocade de Bordeaux. Sinon pourquoi autant de camions immatriculés à l'étranger ?

S'ajoute à ceci une circulation plus locale, celle des habitants de tout le Créonnais qui se rendent à Créon comme usagers des services ou des commerces.

Tout se conjugue donc pour embouteiller notre bastide et son boulevard de ceinture.

Cette situation crée pour le maire de Créon une inquiétude supplémentaire. En effet, la voirie de sortie des véhicules du centre de secours de Créon débouche dans la portion régulièrement embouteillée du boulevard de Verdun. Je vous le dis, je ne me sens pas tranquille tous les jours à ce sujet.

Au vu de tous ces éléments, je voudrais profiter de ta venue aujourd'hui, Jean-Luc, pour redire au département la nécessité d'un contournement routier de Créon. Le principe en est acté dans le PLUi que nous allons adopter mardi prochain. Une ébauche de tracé a été imaginée sur place avec le département et la communauté des communes et bien sûr la commune. Ce contournement est indispensable car l'usage de véhicules automobiles ne diminuera pas tout de suite dans nos secteurs péri-urbains.

Merci Jean-Luc de l'attention que tu porteras à ce dossier, présenté au service départemental des infrastructures en 2016.

Lesquels services m'ont expliqué la nécessité de la patience !

Tout ne peut pas se réaliser en un jour mais les habitants de notre territoire ont largement entamé leur réserve de tolérance et de sérénité...

J'en viens à un autre sujet qui concerne le département mais également notre communauté des communes.

La ligne de car express 407 connaît un succès croissant (800 voyageurs par jour).

Et désormais beaucoup d'utilisateurs se rendent en voiture aux arrêts de car, ce qui a pour effet collatéral d'engorger pour des journées entières des places de stationnement. C'est en particulier devenu un phénomène crucial sur les parkings des commerces voisins du point de départ de la ligne 407, à Riboutet.

Il va donc être nécessaire de créer un parc relais – aire de covoiturage supplémentaire près de ce lieu. Le PLUi le permet ; je pense à la zone 2 AUx toute proche.

Mais parlons maintenant de la requalification de la RD 671 dans sa partie urbaine nord-ouest, celle que nous venons d'inaugurer.

Elle avait trois objectifs :

- ralentir la vitesse des véhicules
- mettre les piétons en sécurité
- faciliter le déplacement des cyclistes

Les automobiles et les poids lourds empruntent désormais une route aux voies de circulation très rétrécies par rapport à la situation antérieure et équipées de deux plateaux ralentisseurs. La vitesse a largement diminué.

Les piétons disposent d'un vrai trottoir côté sud et côté nord d'une voie verte de belle largeur qu'ils partagent avec les cyclistes. Cette voie verte est très bien séparée des voies de circulation automobile et elle s'embranche sur la piste cyclable Roger Lapébie, ce qui renforce le maillage local.

Immédiatement après la mise en service du trottoir et de la voie verte, nous avons dû les protéger du stationnement anarchique de véhicules posée là par leur conducteur parce que c'est plus court que d'aller se garer sur les places prévues à cet effet... Ce qui explique cette forêt de poteaux en bois.

Je veux remercier les cabinets d'étude LIGNES DE CONDUITE et AGORACITÉ et la maîtrise d'œuvre, le cabinet ADDEXIA. Les études ont été longues mais leur qualité a permis à ADDEXIA de mettre au point un projet très bien ficelé.

Merci également aux entreprises qui ont mené ce chantier à bien :

- ADDETEC pour les investigations complémentaires avant travaux
- DUPORT pour l'abattage des arbres
- EUROVIA pour le gros du chantier

- FC BTP pour les bordures
- SIGNATURE pour le traçage au sol
- COLAS pour les enrobés
- les pépinières DE LINAS pour les plantations

Ce chantier s'est parfaitement bien déroulé, avec seulement quelques rectifications en cours de travaux. L'équipe d'EUROVIA qui a réalisé l'essentiel des travaux a vraiment bien travaillé.

Un remerciement spécial pour les pépinières DE LINAS. Cette société nous a particulièrement bien conseillé et a apporté une grande aide à nos services techniques.

Ce chantier a coûté 576 176,65 euros TTC :

- 493 629,47 pour Eurovia
- 1 500 pour la société Duport
- 20 267,10 pour FC BTP
- 15 000 pour Signature
- 4 920 pour Addetec
- 19 370,43 pour la maîtrise d'œuvre
- 11 040 pour les études initiales de sécurité

Ces dépenses ont été couvertes par une subvention du conseil départemental de 120 000 euros et un autofinancement de 456 176,65 euros, dont 400 000 euros d'emprunt et 56 176,65 euros de fonds propres.

Je veux remercier le conseil départemental car, outre la subvention à la commune, il a pris à sa charge le tapis final d'enrobé. Et le pris de l'enrobé n'est pas à la baisse !

Merci Jean-Marie, Alain et merci Jean-Luc pour cet accompagnement attentif des communes.

Je veux remercier également les riverains, qui ont calmement supporté les travaux. Les petites et les grandes demandes ainsi que les réclamations insistantes (*pas « les » mais « la réclamation » !*) ont toutes été traitées et ont toutes trouvé une solution.

Le prochain projet d'envergure sur une route départementale sera l'amélioration de la sécurité sur la RD 20, la route de Libourne. Les véhicules y roulent trop vite et les piétons n'y ont pas leur place. Les solutions à apporter sont connues grâce à l'étude d'AGORACITÉ/LIGNES DE CONDUITE. Il n'y a plus qu'à faire, bien sûr après l'élection municipale !

Je vous remercie.